



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUBUC  
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT NO 24-394**

Avis public est donné que le Règlement numéro 24-394 ayant pour objet la gestion contractuelle de la Municipalité de Bégin.

Lors d'une séance du conseil tenue le 2 décembre 2024, le conseil de la municipalité de Bégin a adopté le règlement numéro 24-394 ayant pour objet la gestion contractuelle de la Municipalité de Bégin.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et toute personne intéressée peut les consulter à l'Hôtel de Ville, 126 rue Brassard à Bégin, durant les heures normales de bureau.

Donné à Bégin ce 3<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024.

Mireille Bergeron  
Greffière-trésorière et Directrice générale

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

*Je, soussignée, Mireille Bergeron, greffière-trésorière et directrice générale résidant à Saint-Ambroise certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h, le 3<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024, à l'entrée du Centre municipal et sur le site internet de la municipalité de Bégin.*

*EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3<sup>e</sup> jour du mois de décembre deux mille vingt-quatre.*

---

Mireille Bergeron  
Greffière-trésorière et directrice générale